

Élections municipales 2026 La Teste-de-Buch,

Questions aux candidats

Question 1 : Avenue des Ostréiculteurs

Réponse de Patrick Davet

Dès le début de la mandature, la réfection et la sécurisation de l'avenue des Ostréiculteurs ont été programmées conjointement avec le SMPBA. L'objectif est clair : garantir un partage sécurisé de la voirie pour l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes et automobilistes).

Le projet a été présenté à plusieurs reprises, tant lors de réunions publiques que lors d'échanges avec les associations concernées, dont la vôtre. Les remarques formulées ont été intégrées ,avec l'engagement d'adapter certains aménagements en fonction du retour d'expérience une fois les travaux engagés.

La commune a d'ores et déjà réalisé la part qui relève de sa compétence, notamment l'enfouissement des réseaux (eau, électricité, télécommunications).

Les études techniques finales ont toutefois mis en évidence la nécessité de renforcer la digue dans la partie terminale de l'avenue, par la mise en œuvre de micropieux. Cette évolution technique a conduit à une réévaluation significative du coût du projet, initialement estimé à 1,5 M€, pour atteindre aujourd'hui environ 2,3 M €, voire davantage.

Compte tenu de ses capacités financières et de priorités nouvelles notamment des ruptures de digues constatées au port de Meyran et la création d'une aire de carénage au Pôle nautique de la Pointe de l'Aiguillon, le SMPBA a dû revoir le phasage de cette opération sur plusieurs exercices budgétaires.

Dans l'attente d'un aménagement pérenne, des mesures transitoires ont été mises en place : installation de panneaux STOP et réalisation de marquages au sol limitant la vitesse à 30 km/h.

Lors de la réunion tenue en mairie le 24 septembre 2024, vous aviez d'ailleurs souligné le caractère pertinent de ce différé, en déclarant :

« Pourquoi dépenser 2,3 M€ d'argent public en aménagements cosmétiques alors que nous avons des risques graves de submersion, que le Canelot est en décrépitude et que l'activité ostréicole est menacée ? »

Dans cette logique de priorisation de la sécurité, une enveloppe de 300.000 € a été inscrite au budget 2026 afin de conforter la digue entre le Canelot et la Maline et de sécuriser les habitations exposées à sa fragilisation. Ces travaux sont programmés pour l'année 2026.

Il serait en effet peu cohérent d'engager des travaux lourds sur la partie finale de l'avenue des Ostréiculteurs avant ces interventions, au risque de devoir détériorer des aménagements récents lors de l'acheminement de matériels lourds vers la Maline et le Canelot.

Réponse de Thierry Gouaichault

D'après mes informations, un projet aurait été déjà élaboré, mais je crois utile de rendre cette zone partagée entre les piétons, les cyclistes et les véhicules motorisés, limitée à 20 km/h, à double sens, avec des trottoirs aménagés, tout en sachant que l'espace demeure limité et qu'il convient de répondre en cas d'aménagement, à la réglementation en vigueur.

Pour autant, une concertation avec votre association en particulier, si elle n'a pas déjà eu lieu, permettrait selon moi, de cadrer les difficultés rencontrées au quotidien, et ainsi pouvoir définir le(s) réel(s) besoin(s) afin d'assurer la sécurité maximale aux utilisateurs passagers et aux riverains.

Réponse de Marc Muret

L'avenue des Ostréiculteurs est un axe particulièrement emprunté par une grande partie de notre population venant de l'ensemble des quartiers de la commune souhaitant jouir de la balade dans ce secteur. C'est aussi un point d'accès recherché par les estivants.

Dans ce contexte et compte tenu de la dangerosité avérée de cette avenue au regard des différents utilisateurs, piétons, riverains, cyclistes, familles et véhicules, la situation ne peut rester en l'état et il convient d'organiser les différents flux et usages au travers d'un aménagement pérenne et partagé.

Il s'agit donc d'un ouvrage d'intérêt général qui, bien que n'appartenant pas au domaine public communal, possède toutes les caractéristiques d'une voirie de gestion municipale compte tenu des impératifs de circulation et de sécurité.

Ainsi, il m'apparaît pertinent que la Ville de La Teste de Buch prenne sa part dans l'amélioration de votre Avenue en participant à hauteur de 50 % de l'investissement nécessaire à la globalité des aménagements. À l'issue des travaux, il me semble qu'il sera alors opportun de proposer un transfert de domanialité au profit de la commune de la partie "chaussée roulante" et en redéfinissant la limite du domaine portuaire, ce qui permettra une gestion pérenne de la voirie par les services de la ville.